

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

24<sup>ème</sup> année - N°4581 - Vendredi 08 Mars 2024 - Prix : 200 Fc

CRASH DU VOL YEMENIA AIRWAYS

## L'interminable procès de la Yemenia



**FAIT DIVERS :**

**Une lycéenne de 23 ans  
s'est immolée à Koni**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)**

**27 Chaanban 1445  
Prières aux heures officielles  
Du 06 au 10 Mars 2024**

**Lever du soleil:**

**06h 10mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 27mn**

Fadjr : 04h 57mn

Dhouhr : 12h 22mn

Ansr : 15h 42mn

Maghrib: 18h 30mn

Incha: 19h 44mn



## JOURNÉE DU 8 MARS

## Des femmes et des droits

*De nombreuses choses ont été faites dans le combat pour les droits des femmes, mais autant sont à faire. A l'occasion de cette journée internationale célébrée ce 8 mars, La Gazette des Comores/Hzk presse a rencontré Hairiat Abdourahmane, Bacar Nawiya et Armel Azihar sly-vani. Trois profils différents mais qui, derrière défendent la même cause.*

**Hairiat Abdourahmane**



Hairiat Abdourahmane, la vingtaine, est à la fois footballeuse et infirmière de formation. Bien qu'elle soit passionnée par le sport, en particulier le football, celle que l'on surnomme Maradona ne se limite pas à cela pour vivre et survivre. « Pour moi, le football est inné. Je ne saurais dire qui m'a appris à jouer », confie-t-elle, se remémorant son premier match qui lui a valu le surnom du dieu argentin du football, Maradona.

De la défense des droits des femmes à sa

passion, en passant par son travail, ses valeurs morales et la culture de son pays, Hairiat Abdourahmane jongle habilement avec ces différentes facettes de sa vie. « Je n'ai jamais eu de difficulté à concilier ma passion pour le football et mon travail », affirme-t-elle, ajoutant que dans sa jeunesse, elle a connu des désaccords avec son père. « Quand j'étais jeune, mon père m'interdisait de jouer au football de peur que cela n'affecte mes études. Aujourd'hui, il est compréhensif, car j'ai atteint mes objectifs », raconte-t-elle.

S'adressant à toutes les femmes, Maradona encourage à ne pas s'enfermer et surtout à pratiquer le sport sans négliger les études. « En tant que femmes, notre durée dans le monde du sport est souvent limitée. Cependant, nous devons trouver un travail qui nous rende autonomes, car cela fait partie de nos droits », explique cette footballeuse et infirmière. Elle reconnaît également que les droits des femmes comoriennes sont de plus en plus reconnus. Selon elle, « contrairement au passé, aujourd'hui, nous pouvons être fières que les femmes comoriennes occupent de plus en plus de postes à responsabilité, que ce soit dans le secteur privé ou public ».

**Bacar Nawiya**

« Très heureuse que nous célébrions cette journée, symbole des combats menés, de ceux que nous menons et de ceux à venir », nous fait savoir Bacar Nawiya. Artiste, slameuse et écrivaine, native de Mitsoudje, elle est également comptable, ayant effectué de longues études à Dakar au Sénégal après avoir obtenu sa licence à l'Université des Comores. En tant qu'artiste engagée, Nawiya considère le 8 mars comme un renouvellement des vœux pris pour faire valoir les droits des femmes. « J'aimerais que cette idée limitée selon laquelle les droits des femmes se résument à la lutte contre les VBG (Violences basées sur le Genre) soit détruite. Nous avons de nombreux



droits qui ne nous sont pas accordés, et c'est pourquoi nous nous battons », souligne l'auteure de "Le Temps d'un Slam".

Bien qu'elle reconnaisse que certains droits, tels que la liberté de voter, de travailler, de conduire ou d'aller à l'école, sont effectifs, Nawiya fait savoir que cela n'est que la partie visible de l'iceberg. « Il reste beaucoup à faire. Il nous manque, par exemple, un meilleur état de santé, la lutte contre les discriminations ou les inégalités en milieu professionnel, entre autres », conclut-elle.

**Armel Azihar Sly-vani**

Comme tant d'autres femmes, Armel Azihary Sly-vani combat pour les droits des femmes. Cette dernière pense que le 8 mars est une journée à commémorer « non pas seulement pour les femmes, mais pour l'humanité en général ». Diplômée en Interprétation de Conférence, Armel Sylva est une activiste pour l'égalité des genres, l'éducation et les droits de l'homme, et selon elle, « le 8 mars est une journée qui doit être célébrée tous les jours et toute l'année, car les filles et les femmes sont des piliers essentiels dans notre société et pour

le développement de nos communautés et de notre pays ».

Joueuse de football et actuellement responsable du football féminin à la Fédération du football des Comores, cette jeune femme de 28 ans appelle les jeunes femmes leaders à tendre la main et à se battre pour plus de réussite et de liberté.

Consciente que le chemin reste long à parcourir, Armel laisse entendre qu'il y a du pain sur la planche. « Pour défendre les droits de la femme comorienne, nous devrions commencer par la base, c'est-à-dire sensibiliser et former les femmes de manière à ce qu'elles arrivent à bien connaître leurs droits et à savoir comment les revendiquer », explique-t-elle, affirmant que ce manque de sensibilisation reste le principal problème à résoudre. « Si nous parvenons à éradiquer cela, la femme comorienne sera bien libre et épanouie », conclut-elle.



Par A.O

## JOURNÉE DE LA FEMME

## Malha en concert ce vendredi

*Pour honorer la femme et la soutenir dans la lutte pour ses droits, l'Union européenne s'associe à l'artiste comorienne Malha pour soutenir les femmes qui se battent pour leur rêve. L'artiste promet un répertoire riche en messages pour donner de la force à la femme.*

C'est sous le thème « investir en faveur des femmes : accélérer le rythme », que la journée internationale des droits de la femme prendra tout son sens ce vendredi 08 mars. Ce thème met en avant l'importance de cette égalité du genre, de l'autonomisation des femmes et des filles et de leur droit à une vie plus saine. Dans ce cadre, le bureau de l'Union européenne aux Comores au côté de la CNDHL, organise des activités, notamment un concert dédié à la femme comorienne ce vendredi à la place de l'indépendance à 19 heures. Pour cette année, l'UE s'associe avec l'artiste

Malha pour encourager les femmes qui se battent pour vivre leur rêve.

En conférence de presse, ce jeudi 07 mars, le chef du bureau de l'UE en Union des Comores Pierre Beziz a montré l'importance d'une telle journée. Selon lui, l'UE s'attache à cette journée de sensibilisation et de mobilisation dédiée à la lutte pour les droits des femmes mais aussi une journée festive, d'entrepreneuriat, etc. « Cette année, nous

avons choisi de mettre en lumière la chanteuse Malha pour la qualité de son répertoire. Nous allons passer un moment de convivialité, c'est aussi l'occasion de passer des messages aux jeunes, de rencontrer d'autres jeunes. Cela nous permettra de dialoguer à travers l'art et la danse », souligne-t-il.

De son côté, la présidente de la CNDHL (Commission nationale des droits de l'homme et des libertés),



Sittou Raghadat Mohamed a salué les partenaires, plus particulièrement l'Union Européenne pour une telle initiative. « Nous allons célébrer la femme, mais aussi Malha. Elle va montrer que la femme ne doit pas être seulement victimisée. Elle va passer un message à travers la musique et la danse. D'ailleurs chaque année, nous devons tirer les leçons des années précédentes. Nous allons reformuler nos recommandations. Je profite de cette opportunité pour saluer les femmes et les partenaires qui ne cessent de chercher les voies et moyens dans la lutte pour les droits de la femme. Il est question ici des droits, tant qu'il n'y aura pas ces droits, nous n'aurons pas ce havre de paix comme nous le souhaitons. Mon souhait est que le respect des droits de l'homme devienne un mode de vie », renchérit-elle.

Enthousiasmé, l'artiste, la célèbre Malha réserve tout un répertoire dédié à la femme. « C'est un hon-

neur de m'associer à l'Union Européenne pour ce 08 mars. Si je suis là c'est grâce à mon histoire, ayant perdu mes parents très jeune, j'ai dû me battre et je le fais jusqu'à présent. Ma vie n'a pas été facile mais je me suis relevée à maintes reprises. Mon but est d'encourager les femmes, les filles qui sont dans ma situation pour qu'elles puissent réaliser leurs rêves », dit-elle. Et d'enchaîner : « Ce n'est pas facile d'être une femme chanteuse mais il faut croire en soi-même et à ses rêves. Je n'ai pas encore atteint mon objectif mais je me donne la force pour y arriver. J'aimerais que d'autres s'inspirent de mon parcours. Pour leur donner la force, j'ai préparé un répertoire spéciale 08 mars et une gamme des chansons des grandes artistes qui m'ont inspiré comme Chamsia Sagaf et Zainaba Ahmed pour rappeler que c'est elles qui nous ont ouvert les portes ».

Andjouza Abouheir

## CRASH DU VOL YEMENIA AIRWAYS

## L'interminable procès de la Yemenia

Quinze ans après la catastrophe du vol de la Yemenia Airways, un procès en appel s'est ouvert lundi dernier devant la cour d'appel de Paris. Condamnée en première instance à payer 225 000 € d'amende aux ayants droits, la compagnie yéménite se retrouve de nouveau devant les tribunaux.

Dans la nuit du 29 juin 2009 alors que le vol 626 de la Yemenia s'apprêtait à atter-

rir à l'aéroport international Moroni prince Saïd Ibrahim, l'avion s'est abîmé en pleine mer faisant 152 morts. En septembre dernier, la compagnie a été condamnée en première instance à payer 225 000 € pour s'être rendue coupable d'homicide et blessures involontaires. Par ailleurs, la compagnie a été soumise à d'autres amendes. « Le tribunal correctionnel a jugé la compagnie yéménite coupable d'homicides et blessures involontaires, lui imposant aussi de verser à deux associations plus d'un million d'euros en frais d'avocat et en dommages et intérêts ». Ce procès en appel s'inscrit dans la continuité de ce qui a été jugé en première instance notamment les imprudences manifeste de la compagnie qui ont été jugées en partie responsable de l'accident notamment le fait que la compagnie ait maintenu les vols de nuit malgré les problèmes de luminosité de l'aéroport exacerbée par un météo-

des plus exécrable. « Du 4 au 28 mars, la cour d'appel rejugera et réexaminera le dossier. Il s'agit d'un nouveau procès et à la fin la cour confirmera ou infirmera le jugement de culpabilité de la compagnie Yemenia Airways. Si jamais la seconde hypothèse se produisait la cour pourra maintenir son obligation à dédommager les victimes », a expliqué Maître Saïd Larifou au micro Flash Info.

Et d'ajouter : « Ce nouveau pro-

cess qui va durer jusqu'au 28 mars va permettre aux avocats des victimes de montrer un peu plus la responsabilité de la compagnie et demander des condamnations supplémentaires comme ». Avec ce procès ce sont quinze années de souffrances qui refont surface pour la famille des victimes qui n'arrivent pas à faire le deuil de leurs proches disparus.

Imtiyaz

## FAIT DIVERS :

## Une lycéenne de 23 ans s'est immolée à Koni



A Koni Ngani, une lycéenne s'est immolée et a succombé ce mercredi soir après avoir pris la décision de faire son dernier voyage en choisissant de se brûler. Cet acte qui s'apparente à un suicide est une première dans la région de Koni.

Koni Ngani s'est réveillée dans un deuil incompréhensible et insaisissable. Toute la région renifle de larmes connaissant la quiétude de la défunte et son comportement apprécié par son entourage et ses proches. Elle était en classe de première à l'école privée de Koni, paix à son âme. « Elle était

très sage. Elle se débrouillait beaucoup à l'école et était une élève très calme. On ne sait pas du tout ce qui lui est arrivé. C'est une jeune fille sans histoire, que Dieu lui pardonne et prête patience à ses proches », témoigne à l'unanimité ses camarades de classe, à Koni Ngani.

Au niveau de l'hôpital, ils se disent étonnés de voir un tel acte se produire à Koni Ngani. « C'est une première ici à Koni Ngani. Nous sommes très tristes, car cette jeune lycéenne n'a jamais souffert d'aucun problème mental. La région de Koni est profondément attristée », dit

un médecin. Le collectif des notables pleure cette macabre disparition dont personne au village ne connaît les raisons. « Nous sommes endeuillés par cette triste mort par immolation volontaire », déplorent-ils.

A noter que dans les villes, on a l'habitude d'entendre ces genres de disparition, mais à Koni où la religion est mieux ancrée, c'est une première. « L'acte de se brûler pour évacuer des soucis insupportables ou autres mystérieuses raisons ne fait pas partie de notre culture », estiment les notables du village.

Nabil Jaffar

## EXAMENS NATIONAUX

## Le Xala et les Justes remplacés aux épreuves du baccalauréat

Depuis cette année, les sujets de type 3 à proposition au baccalauréat ne seront pas extraits des œuvres ni de Xala de Sembene Ousmane ni des Justes d'Albert Camus. Les enseignants de littérature française devront se référer à la littérature du XXe siècle caractérisée par le surréalisme, le théâtre de l'absurde et de l'existentialisme puis la naissance de la négritude.

Le ministre de l'éducation nationale a décidé depuis le 20 février dernier de modifier la conception des sujets proposés au baccalauréat surtout dans la dissertation. Ce travail d'écriture appelé sujet de type 3 a été toujours tiré des œuvres du Xala de Sembene Ousmane et des Justes d'Albert Camus. Donc cette année, les candidats auront un nouveau menu sur table. « L'enseignement de la dissertation littéraire sujet de type 3 pour les classes de terminales A4, A1, C et D sera mise en œuvre à l'étude des mouvements littéraires du 20e siècle », lit-on dans la note ministérielle. Interrogé sur la modification brusque des œuvres dont les élèves ont l'habitude de travailler, le service du ministère de l'éducation nationale a montré que «

le ministre a le droit d'éditer les programmes scolaires et les manuels d'enseignement public ou privé. A ce titre, le ministre peut également retirer ou modifier tous chapitres jugés immorales ou désuétudes pour l'enseignement. Donc c'est le cas. A partir de cette année scolaire, les élèves vont travailler dans le sujet 3 sur la littérature du 20e siècle ».

En ce qui concerne l'application stricte de cette décision, le ministre de l'éducation exige le respect absolu. Concernant une telle décision, le public suppose des idées politiques souvent soulevées dans le Xala par les hommes d'affaires de Abdou El Kader Beye qui est auteur de détournement des fonds et de biens

publics et d'expropriation dont pour avoir la somme de ses méfaits est frappé par le Xala.

Quant aux justes d'Albert Camus, il traite la résolution des hommes du Ivan Kaliayev qui se sont révoltés contre le grand Duc. Selon l'opinion publique, ces sujets sont très proches du contexte politique actuel. Pour le ministre, la littérature du 20e siècle doit se focaliser sur le surréalisme, l'absurde et l'existentialisme puis la littérature negro africaine surtout lors de la naissance des mouvements liés à la négritude. Tels sont les références des futurs sujets à dissenter au baccalauréat.

Kamal Gamal

**La Gazette des Comores**  
Fondateur et Directeur général  
Saïd Omar Allaoui  
Directeur de la publication  
Elhad Saïd Omar  
Rédacteur en chef  
Mohamed Youssouf  
Secrétaire de rédaction  
Toufè Maecha  
Rédaction  
A. Mmagaza  
M.I.M Abdou  
Andjouza Abouheir  
Nassuf Ben Amad  
Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar  
Riwad  
A Bardraoui  
Mise en page  
Abdouchakour Aladi Nourou  
Responsable commercial  
Mariama Mhoma  
Documentation archiviste  
Hadidja Abdou  
Photographe / Site Web  
Mohamed Saïd Hassane  
Impression  
Graphica Imprimerie  
www.lagazettedescomores.com  
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

Ministère de l'Éducation Nationale,  
de l'Enseignement, de la Recherche  
Scientifique, de la formation  
et de l'Insertion professionnelle

التربية الوطنية والتعليم والبحث العلمي  
والتهيئة والتشغيل المهني

Moroni, le 20/02/2024

Décision N°24-023 /MERSFIP/Cab,  
Portant remaniement de la dissertation littéraire  
pour les classes de terminale et à l'examen du  
baccalauréat (sujet type 3), session 2024.

Exposé de Motifs

La dissertation littéraire, telle que fixée dans le cadre des programmes officiels en vigueur est un exercice qui porte essentiellement sur des œuvres littéraires, notamment « Xala » de Sembene Ousmane et « Les Justes » d'Albert Camus.

Mis en œuvre depuis plus de 10 ans dans les établissements scolaires et au Baccalauréat dans le cadre du sujet de type 3, la dissertation littéraire sur les 2 œuvres au programme fait perdre à l'exercice toute originalité, les thèmes des deux œuvres ayant été exploités sous tout les angles possibles depuis plus d'une décennie avec une augmentation des risques de copiage, de plagiat et surtout des cas de copies identiques au Baccalauréat.

Au vu de ce qui précède et en tenant compte de la proposition faite par le collège des professeurs de français des lycées et après avis favorable de l'Inspection Générale de l'Éducation ;  
En tenant compte en outre de l'urgence de l'année scolaire et afin de ne pas perturber significativement le déroulement des enseignements de français dans les classes de terminale ;  
Et en attendant de procéder à une révision formelle des œuvres à l'étude en classe de terminale ;

Le Ministre

Vu la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum en date du 30 juillet 2018 ;  
Vu la loi N° 94-035/PR du 20 décembre 1994, portant Orientation de l'Éducation, révisée par la loi N°20-034/AI du 29 décembre 2020 ;  
Vu le décret N° 03-020/PR du 4 mars 2008, portant organisation et missions du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;  
Vu les nécessités de service.

Décide

Article 1er : L'enseignement de la dissertation littéraire (sujet de type 3) du baccalauréat aux élèves des classes de terminale A4, A1, C et D sera mis en œuvre à travers l'étude des mouvements littéraires du 20<sup>ème</sup> siècle.

## ENTRETIEN ROUTIER :

**"Pour le moment, on va boucher les nids de poule"**

*La route de la capitale Moroni se trouve dans un état déplorable. Du nord au sud de la plus grande agglomération de l'archipel, la circulation routière est lourdement perturbée par les innombrables nids de poule. Le directeur des routes Saïd Housseïn annonce que pour le moment ses services vont s'occuper à boucher ces nids de poules, sans préciser pour combien de temps cela va durer en attendant un hypothétique projet de reconstruction digne d'une capitale.*

Ces trois dernières semaines, des fortes pluies se sont abattues dans le pays. Ce qui a causé beaucoup de dégâts, surtout au niveau du réseau routier. A Moroni, on fait face à une forte dégradation de la route avec une multitude des nids de poules du nord au sud. Dès l'entrée sur le croisement de

Buscaille, les automobilistes s'emploient à éviter un énorme nid de poule. En passant par la route du Palais du peuple jusqu'à la route de la présidence, on le constat est alarmant. Interrogé sur cette situation, le directeur général des routes Saïd Housseïn explique que pour le moment ses services s'activent à boucher les nids de poules, mais, une réflexion serait en cours pour la reconstruction de tout le réseau routier de la capitale.

« Cette année, il y a eu beaucoup de pluies. Et on sait que l'ennemi numéro 1 des routes, c'est l'eau, qu'elle soit en enrobé, en béton ou bitume. Quand il y a beaucoup de pluies, les routes sont trouées et les nids de poules apparaissent. C'est ce qu'on a constaté ces derniers jours », avance-t-il. Et de continuer : « Dans toutes les îles, les routes sont dégradées à cause de ces fortes pluies. Anjouan, Mohéli et

Ngazidja, il y'a eu beaucoup de dégâts au niveau des routes. Donc, nous travaillons avec le ministère de tutelle pour mettre en place un programme au plus vite possible pour les réparer ».

Ce dernier montre qu'ils sont en réflexion pour la route de Moroni. « C'est notre capitale, la façade de notre pays. Donc, il faut impérativement rénover la route. Mais, pour le moment on va boucher tous les nids de poules partout à Moroni. Comme vous avez vu, les travaux ont commencés à l'Alliance française. Et nous allons continuer à fermer ces petits trous. Après on verra bien, comment on rénover toute la route », poursuit-il.

C'était l'occasion pour le directeur des routes d'évoquer la route menant de Moroni vers l'aéroport de Hahaya. Cette route est également dans un état délabrément avancé et elle mérite une vraie réhabilitation en enrobée. «



Saïd Ousseïn, directeur des routes.

La route de Moroni-Hahaya est une route nationale qui est aussi notre aéroport. Elle est très dégradée à cause des fortes pluies, mais aussi par les événements qui ont eu lieu ces derniers jours (crise post-électorale) », dit-il. Et d'ajouter : « Nous allons aussi fermer les trous jusqu'à là-bas car elle est en bitume mais nous souhaitons la

réhabiliter. C'est le souhait du président Azali de faire des Comores un pays émergent ». Dans leurs programmes de réhabilitation, le directeur des routes a parlé des routes d'Icôni, Dzahani Tsidji jusqu'à Mdé Yako. « Ces routes ne doivent pas prendre beaucoup de temps », conclut-il.

Nassuf Ben Amad

## CHOLERA :

**L'île d'Anjouan enregistre son premier décès**

Centre Hospitalier de Hombo.

*Ce mercredi un cadavre est testé positif du choléra au CHRI Hombo. Jusqu'à l'heure où nous mettions sous presse cette information, deux personnes sont admises aux urgences du CHRI Hombo. Les autorités insulaires de la santé renforcent l'appel à la vigilance et à la prévention stricte pour stopper la propagation de la maladie.*

Après la déclaration du premier cas de choléra à Anjouan le 04 mars dernier, les responsables sanitaires de l'île annoncent le premier décès dû au choléra. « On vient de recevoir un cadre en dépôt, mercredi dernier. Après examen, on a confirmé que la victime est décédée à cause du choléra », précise le directeur régional

de la santé, docteur Ansufoudine Mohamed qui ajoute que « au total, Anjouan a enregistré 3 cas dont un mort depuis mardi dernier ».

Par rapport à la rumeur et aux fausses informations qui circulent dans les réseaux sociaux et le bouche à oreille, indiquant que la personne morte est la femme enceinte, cette information est rejetée en bloc par le directeur régional de la santé. « Cette femme enceinte atteinte du choléra et son proche sont bien suivis et se portent mieux tous les deux », affirme-t-il.

Les rappels aux mesures barrières ne manquent pas mais, l'insalubrité de la capitale anjouanaise devient inquiétante. « En pleine période d'épidémie et partout où on passe, des tas d'ordures nous s'a-

moncellent. C'est inconscient de la part des autorités communales et des habitants. La sensibilisation doit s'accroître », indique un notable de la capitale.

Il est à souligner que l'île d'Anjouan, depuis le 02 mars 2024 où le premier cas de choléra est officiellement annoncé, ils ont commencé la sensibilisation. Le premier cas est enregistré après un mois et deux jours de l'annonce au niveau de l'archipel. « Qu'Allah protège, les deux personnes hospitalisées ainsi que toute la population » invoque un vieux infirmier. Actuellement, l'île a enregistré trois cas dont un décès et deux hospitalisations et zéro guéri.



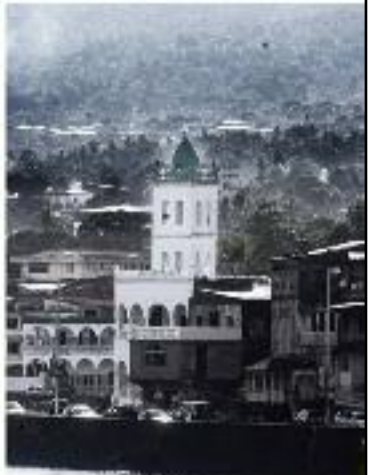
Nabil Jaffar

**Pour être informé,  
je lis la Gazette chaque jour**

ALLIANCE FRANÇAISE DE MORONI

**EXPOSITION DU CONCOURS PHOTO  
CAPTURE LE PATRIMOINE DE TON ÎLE**

**ET ANNONCE DU  
GAGNANT  
NATIONAL**

**DU 26 FÉVRIER AU 9 MARS**

**VERNISSAGE  
LUNDI 26 FÉVRIER À 19H**

**ENTRÉE LIBRE**

**ALLIANCE FRANÇAISE DE MORONI**

## ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DE LA FFC :

## Une académie de standing international

Le président de la Fédération de Football des Comores, Saïd Ali Saïd Athouman a reçu la presse comorienne dans ses bureaux, mercredi dernier. Au cours de l'entretien, le président est revenu sur plusieurs questions liées au développement du football local, le changement d'entraîneur ou encore la rénovation du futur centre technique national.

"Après l'étude des appels d'offres, trois dossiers ont été soumis à la FIFA (conseil de développement) pour qu'il fasse le choix de celui qu'il va retenir pour la réhabilitation de l'académie Twamaya, futur centre technique national du football comorien", a tenu à clarifier le président de la Fédération en réponse à une question d'un journaliste. Et le président d'ajouter : « Maintenant sur ce même dossier, la FIFA a demandé à ce qu'on fasse une étude

d'impact environnementale pour éviter toute contrainte ». En effet, le prochain centre technique national est le projet phare de la mandature (2021-2025) du président Saïd Ali Saïd Athouman.

L'objectif pour le président et les membres du ComEx est de faire en sorte que ce projet soit réalisé dans les temps. C'est un bâtiment qui doit accueillir la crème du football comorien avec une capacité d'accueil d'au minimum deux clubs avec tout le confort qui va avec. « Notre objectif est que ce centre dispose de tout le matériel nécessaire pour son fonctionnement. Bref, nous voulons qu'il soit un centre de standing international », a précisé le président.

Sur les prochaines échéances de la sélection nationale, le président s'est voulu rassurant quant aux engagements du gouvernement. « Nous saluons l'engagement personnel du chef de l'Etat à accompagner

l'équipe nationale que ce soit pour les rencontres officielles tout comme les matchs amicaux ». Et le président de revenir sur le budget que la Fédération doit mobiliser pour les rencontres des Cœlacanthes rien que pour l'année 2024. « Nous avons déjà envoyé le budget prévisionnel auprès des ministères de la jeunesse et sports et celui des finances pour qu'ils puissent ajuster ce qui doit l'être, pour éviter tout retard dans l'exécution des demandes », a-t-il annoncé. On parle là d'un budget qui avoisinerait le milliard de francs comorien qui sera pris en charge par le gouvernement.

Un budget en forte augmentation par rapport à celui de l'année dernière (494 000 000 kmf), qui s'explique par une forte concentration de matches internationaux durant cette année 2024. En effet, les Comores doivent disputer six matches de qualifications pour la



CAN 2025 et deux pour la Coupe du Monde 2026 et des matchs amicaux suivant le calendrier de la FIFA.

Le président est revenu aussi sur l'appui de la Fédération aux différentes localités pour le développement de leurs infrastructures. Pour

l'année dernière, plus de dix stades (11) ont bénéficié de l'appui de la Fédération à hauteur de 70 millions pour la pose des grillages et autres terrassements.

Imtiyaz

## COUPE DES COMORES D1, MOHÉLI

## Belle lumière a trouvé la faille après que son naufrage

En match de retard comptant pour la 12ème journée ce mercredi 6 mars au stade El hadj Matoir, Belle Lumière de Djoiezi qui, en phase aller, avait du mal à s'imposer malgré les joueurs de qualité technique dont elle dispose, a su corriger Coca bolé, le deuxième du classement durant la phase aller, sur un score de 4 buts à 2. Et ce, après avoir battu en dernier match de retard, le leader du championnat Étoile du centre, sur un score de 1 but à 0 et se hisse désormais en 3ème position du classement prêt à tout basculer.

Sortie en 5ème position en phase aller avec énormément des difficultés à s'imposer,

l'équipe du coach national Matheus se hisse désormais en 3ème position derrière Fomboni FC à seulement un point de différence. Belle Lumière de Djoiezi a démontré sa capacité technique et physique ce mercredi 6 mars au stade El Hadj Matoir en battant Coca bolé sur un score de 4 buts à 1.

Le match avait pourtant commencé par une égalité d'intensité dans les deux équipes avant que Mabi de Belle Lumière classe le premier but dans les filets du gardien Fadjidou. Coca Bolé qui n'a pas lâché prise, a pu égaliser et a en plus obtenu quelques minutes après, un penalty concrétisé par Guigs basculant ainsi le score à 2 buts à 1 en faveur de Coca avant la mi-temps.

À la sortie des vestiaires, Mabi qui est sorti l'homme du match de cet après-midi, n'a pas tardé à inscrire son doublé et un passe décisive qui a permis à Guigui de Belle Lumière, sur une reprise de volée de marquer le 3ème but des Bleus de Djoiezi. Le même Guigui viendra par la suite alourdir le score avant la fin du match par son doublé ramenant le score à 4 buts à 2. Ainsi, Belle lumière passe de la 5ème place du classement à la 3ème (18 points) derrière Fomboni FC (19 points avec un match de retard) et Étoile du centre (21 points avec 3 matches de retard dont celui contre Coca bolé et contre Fomboni FC).

Un autre match de retard se jouait à Nioumachoi entre FCN

Espoir et Ouragan Club de Bangoma. Cette dernière a su s'imposer aux rouges de Nioumachoi sur un score de 2 buts à 1. Une victoire qui conforte les rouges de Bangoma qui avaient frôlé la relégation avant ses deux victoires consécutives en

phase retour. Il faut noter que deux matches seulement ont pu être joués cette semaine à cause des intempéries qui rendent impraticables les terrains d'accueil.

Riwad



## La Gazette des Comores

BP 2216 Morani - UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

## Périodicité :

3 mois  Montant : \_\_\_\_\_6 mois  Montant : \_\_\_\_\_12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

## Mode de règlement :

Espèces Chèque  n° \_\_\_\_\_Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Morani le,

Signature :

## Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

UNIVERSITÉ DES COMORES :

# L'école doctorale multidisciplinaire pour bientôt

Les responsables de l'enseignement supérieur se sont rencontrés le 5 mars dernier afin d'échanger sur la mise en place de l'école doctorale à l'université des Comores. Selon les perspectives, cette école sera en activité à partir de l'année prochaine.

Les procédures pour la création d'une école doctorale multidisciplinaire à l'université des Comores vont à bon train. Lors d'un séminaire interne organisé le 5 mars dernier pour la validation des textes réglementaires du projet de création de l'école doctorale, les hauts cadres de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur envisagent l'ouverture de cette école l'année prochaine. Selon le service de communication de l'université, les échanges ont été riches avant de finaliser les documents officiels. « Le principe est de faire en sorte que cette école doctorale multidisciplinaire ouvre ses portes dès l'année académique 2024-2025 », espère Ibouroï Ali Tabibou.

Lors de ce séminaire qui a réuni le conseiller du président à



l'éducation nationale, les représentants des partenaires à l'éducation, le centre de documentation et de recherche (Cndrs) et l'Université de La Réunion, le docteur Ouledi Ahmed a présenté à l'assistance les cadres fonctionnels et structurels quant au projet

de création de l'école doctorale multidisciplinaire (EDM) tout en fixant un calendrier détaillé, des actions prioritaires, des objectifs à court terme, des résultats attendus, entre autres, ainsi qu'un support juridique et légal sur les dispositions générales, les organes et les

modalités d'admission en thèse de doctorat, entre autres.

Il faut rappeler que ce projet de création de l'école doctorale tient à cœur les autorités éducatives dans la mesure où le gouvernement veut offrir aux étudiants de l'université des Comores la possi-

bilité de bénéficier des mêmes études que ceux qui sont à l'étranger. C'est dans ce sens qu'en décembre dernier, l'université a scellé un partenariat avec le RAFANAQ afin de favoriser un enseignement de qualité mais surtout l'ouverture d'une école doctorale.

Le chef de l'Etat Azali Assoumani a déjà insisté sur l'obligation de l'université de répondre aux besoins de modernisation des Comores qu'aux demandes multiples en matière de connaissances, de valorisation de la culture du pays, de promotion des savoirs et du savoir-faire sur le plan national. C'est pour cette raison, qu'à partir du projet DOCET-4 AFRICA- programme Erasmus, l'université a l'obligation de diversifier ses offres de formation en accentuant les filières professionnalisantes. Ainsi dans un futur proche, l'université doit se doter d'une école doctorale multidisciplinaire pour des formations doctorales aux Comores.

Kamal Gamal



Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme,  
Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres

## Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (P171361)

Financement de la BM : Crédit-65290 ; Don No. D549-KM

Référence : 2023-022-PPDU-MORONI-PRPKR

Sélection de consultants par les emprunteurs de la banque

« SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ELABORATION DES PLANS DE DEVELOPPEMENT URBAIN (PDU) DE LA VILLE DE MORONI DANS LE CADRE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RELEVEMENT POST-KENNETH ET DE RESILIENCE. »

Le Gouvernement de l'Union des Comores, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (PRPKR), a reçu un financement de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour Recrutement d'un cabinet pour l'élaboration des plans de Développement Urbain (PDU) de la ville de Moroni dans le cadre de mise en œuvre du Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience.

### 1. Les Objectifs de la mission :

L'objectif de cette consultation est de doter la ville de Moroni d'un Plan de Développement Urbain (PDU), à l'horizon 2035, dans le cadre du projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience, qui réponde aux besoins des habitants dans le respect des principes du développement urbain durable tout en améliorant l'environnement et le cadre de vie de la population.

Le PDU, se pose en continuité avec les stratégies élaborées dans le Plan d'Aménagement du Grand Moroni, qui a été élaboré par ONU-Habitat en 2017.

Dans le cadre de l'élaboration du PDU, des mesures de clarification des compétences pour une bonne efficacité dans le domaine de l'Urbanisme entre les différents intervenants devront être proposées.

Des propositions pour le renforcement des services de l'urbanisme et de l'habitat au niveau de la Direction régionale en moyens matériels et surtout humains sont à développer.

Le bureau d'études fera également des propositions pour la création du Comité de Pilotage de l'élaboration du PDU.

Enfin, le bureau d'études définira les modalités de la mise en œuvre du PDU : structure, compétences, modes de fonctionnement et coûts.

Le PDU doit se traduire de manière opérationnelle, tant en termes de programmation, d'investissement et de définition des orientations spatiales. Il doit donner lieu pour l'agglomération de Moroni à l'établissement d'un programme d'actions, chiffré et phasé par tranche de réalisation.

### 2. Profil et composition du personnel du Consultant

Pour cette étude, le Gouvernement est à la recherche d'un bureau d'études avec

10 ans d'expérience dans les dans le cadre de la production des documents cartographiques liés à l'élaboration du PDU.

Toutefois, l'UGP tient à souligner que l'intéressement manifesté par un consultant n'implique aucune objection de la part du Client de le retenir sur la liste restreinte. Le dossier de manifestation doit être rédigé en Français. L'UGP se réserve également le droit d'annuler la procédure de constitution de liste restreinte et de rejeter tous les dossiers de candidature à tout moment, sans pour autant encourir une responsabilité quelconque vis-à-vis des cabinets postulants. Durant l'évaluation des dossiers, l'UGP se réserve le droit de demander aux cabinets postulants des éclaircissements et des informations complémentaires sur les renseignements fournis dans les dossiers de candidature.

### 3. Méthode de sélection du Consultant

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) et conformément aux procédures de la Banque Mondiale définies dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA par les Emprunteurs sollicitant le Financement de

Projets d'Investissements (FPI) (version de novembre 2020).

### 4. Dépôt de la manifestation d'intérêt

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées en présentiel (1 Original, 2 copies et 1 copie en clé USB) du Lundi au Vendredi de 08 heures 30 à 15 heures 30 avec la mention « **Candidature au poste D'UN CABINET POUR L'ELABORATION DES PLANS DE DEVELOPPEMENT URBAIN (PDU) DE LA VILLE DE MORONI DANS LE CADRE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RELEVEMENT POST-KENNETH ET DE RESILIENCE** » à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 21 Mars 2024 à 14h00** :Unité de Gestion du Projet (UGP), Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres, Moroni, Union des Comores, Rue corniche Sis à Ex-projet PALU, Bat. DGEAT 2eme étage BP 12 Moroni, Téléphone : + 269 733 22 73

Toute demande de renseignement complémentaire devra être envoyée à l'adresse susmentionnée ci-dessus.